

RENFORCER LA VOIE PROFESSIONNELLE SOUS STATUT SCOLAIRE : UNE EXIGENCE SOCIALE

Paris, le 1^{er} avril 2022

Les services publics sont de puissants leviers d'égalité sans lesquels les crises économique, sanitaire, sociale et environnementale auraient été encore plus dévastatrices. Les choix politiques opérés n'ont pourtant eu de cesse de les affaiblir malgré la pandémie et malgré maintenant une situation géopolitique inquiétante qui va impacter durablement l'économie. L'obstination des politiques à refuser d'engager des politiques sociales protectrices et salariales ambitieuses conjuguée à des stratégies de divisions de la population font peser le risque d'une crise politique et démocratique d'ampleur. Il nous appartient de poursuivre les combats contre la loi de transformation de la Fonction publique, les projets de réforme des retraites, celles des services publics hospitalier et d'éducation. À rebours de ces choix dévastateurs, il nous faut porter collectivement un projet pour renforcer notre modèle social, améliorer l'accès aux services publics et obtenir un véritable partage des richesses afin de faire émerger une société juste, égalitaire et démocratique capable de relever les défis de demain.

Le service public d'éducation doit jouer un rôle majeur dans notre projet global. Il est un outil incontournable car, renforcé, il contribue fortement à l'égalité et l'émancipation de la jeunesse ainsi qu'à la cohésion sociale.

Cela suppose de lui dédier des moyens pour revaloriser la formation, les perspectives de carrières et les salaires des personnels qui subissent un déclassement intolérable. Redonner du sens à nos métiers, les rendre attractifs et améliorer les conditions de travail de toutes et tous sont des objectifs qui devraient sous-tendre tous les projets politiques au service de l'intérêt général.

Cela suppose aussi de concrétiser notre ambition de démocratisation du système scolaire – et la voie professionnelle sous statut scolaire doit être renforcée car elle est au cœur d'enjeux socio-économiques qui dépassent le seul cadre scolaire. La revaloriser est une exigence sociale. C'est pourquoi le SNUEP-FSU porte l'urgence de :

- **Amener la scolarisation obligatoire des jeunes jusqu'à 18 ans et en finir avec l'apprentissage des mineur-es** qui sacrifie trop de jeunes victimes de ruptures de contrats. L'apprentissage alimente chaque année les 1,3 millions de « sans solution d'emploi ni de formation » et ne permet pas l'élévation du niveau de qualification. Cette exigence de scolarisation oblige l'Éducation nationale à offrir à tous les élèves sortant de collège une solution dans les trois voies du lycée et met fin aux politiques d'orientation précoce vers le monde du travail.

- **Améliorer les conditions de travail des personnels** par le dédoublement de toutes les classes en seconde bac pro. Un recrutement à 24 élèves maximum en bac pro quelle que soit la filière, 12 en CAP et en SEGPA : 12 en classe et 6 en atelier. Une véritable médecine de travail doit être mise en œuvre. Les services d'enseignement doivent être réduits à 15 heures par semaines pour permettre les concertations nécessaires pour faire réussir nos élèves. Un renforcement des équipes pluridisciplinaires est incontournable pour permettre aux enseignant-es de se concentrer sur le cœur de leur métier.
- **Redonner du temps scolaire aux élèves** pour plus et mieux d'école, **et contribuer à redonner du sens au métier pour les professeur-es de lycée professionnel**. Les horaires hebdomadaires doivent repasser à 34 h et les heures dédiées aux dispositifs prétendument pédagogiques rendues aux disciplines générales, sportives, artistiques et professionnelles. Les parcours scolaires vers le bac pro doivent pouvoir être augmentés à 4 ans par l'instauration d'une formation pallier en CAP dans toutes les filières et la possibilité de parcours CAP en 3 ans pour les plus fragiles.
- **Refonder les programmes, les référentiels et les certifications des diplômes professionnels**. Les lycées professionnels forment à des métiers dont l'utilité sociale a été révélée pendant la pandémie. Les formations doivent être solides et équilibrées : les disciplines doivent être adossées à des horaires hebdomadaires, des programmes ambitieux et les diplômes certifiés par des épreuves ponctuelles terminales. Tous les jeunes de lycée professionnel doivent aussi bénéficier d'un enseignement de philosophie.
- **Améliorer les conditions de scolarité** par une amélioration des lieux d'études : établissement, atelier, internat, complexe sportif... Par une augmentation des bourses et la mise en paiement d'une gratification financière de 500 euros par mois - ce qui permettrait aux élèves d'éviter d'enchaîner les jobs durant leur cursus. Il est indispensable aussi de reconstruire une carte de l'éducation prioritaire et d'y intégrer les lycées professionnels.
- **Diversifier l'offre de formation** : Les défis climatiques et économiques sont nombreux. L'Éducation nationale doit proposer une offre de formation professionnelle scolaire à la hauteur en proposant des formations de proximité attractives en prenant en compte la demande sociale et les urgences environnementales. Cette offre doit s'attacher à la mixité filles garçons pour palier la ségrégation professionnelle, source d'inégalité salariale.

Porter ces priorités nécessite des politiques publiques ambitieuses. Les annonces récentes concernant la fin des diplômes professionnels et le possible transfert des lycées professionnels scolaires au ministère du travail sont des projets profondément réactionnaires et dangereux. Ces choix relèvent d'une vision étriquée et utilitariste de la formation des jeunes réduites à l'apprentissage des seuls gestes techniques. Mais au-delà du tournant majeur que ce projet préfigure, il organiserait « le séparatisme » de la jeunesse lycéenne : une partie d'entre elle aurait droit à l'école, l'autre en serait interdite, exclue de l'Éducation nationale. Le SNUEP-FSU, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SUI-FSU combattront ces choix politiques. Avec les personnels et plus largement, ils porteront leur projet ambitieux de démocratisation du système éducatif.